

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre.

LA DATE DE LA DÉCISION CONCERNANT UNE SUBVENTION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre. La différence, c'est que ni M. Lumley ni sa femme n'ont obtenu de prêt sans intérêt, voilà tout.

M. Gauthier: C'est là la différence. Vous n'êtes pas capable de voir la différence, Stevens.

M. Broadbent: Le ministre ne convient-il pas que M. Czapka, qui est actionnaire et expert-conseil de Magna et dont le fils occupe, comme nous venons de l'apprendre, d'importantes responsabilités dans deux sociétés Magna, avait intérêt à accorder un prêt de 2.6 millions de dollars à la femme du ministre au moment même où ce dernier songeait à accorder une importante subvention à Magna Corporation?

Des voix: Répondez.

M. Orlikow: Dites la vérité.

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député était, bien sûr, au comité hier soir. Je vais expliquer de nouveau que le protocole d'accord a été signé le 27 août 1984. Il énumérait les différentes transactions que le gouvernement comptait faire avec Magna International. La transaction mentionnée dans le journal de ce matin figurait dans cette liste et nous avons seulement donné suite aux intentions de nos prédécesseurs. C'est tout.

M. Broadbent: Monsieur le Président, sachant cela, le ministre aurait dû s'abstenir de rendre une décision en faveur de cette société ou faire en sorte pour que sa femme n'obtienne pas un prêt très avantageux de la société en question. Voilà ce que le ministre aurait dû faire.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION

LE PRÊT ACCORDÉ À LA FEMME DU MINISTRE—LE RÔLE D'ANTON CZAPKA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai l'impression que nous nous trouvons devant un cas flagrant de conflit d'intérêts. N'est-il pas vrai que M. Czapka avait intérêt à accorder ce prêt très avantageux à la femme du ministre au moment même où ce dernier prenait cette décision?

M. Hnatyshyn: Règlement!

M. Broadbent: Si c'est le cas, ne s'agit-il pas là d'un conflit d'intérêts que le ministre aurait dû éviter?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Orlikow: Voilà Bouche cousue qui parle.

M. Gauthier: M. Bouche cousue.

M. Orlikow: Allez, servez-nous nos arguments fallacieux.

M. Penner: Vous avez besoin d'un nouvel avocat, Sinc.

M. Rodriguez: Votre nez s'allonge, Erik.

M. le Président: A l'ordre. Le ministre désire répondre.

M. Nielsen: Monsieur le Président, pour répondre à cette question très personnelle . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Allez-y. C'est vous l'expert.

M. Nielsen: . . . en ce qui concerne le conflit d'intérêts dont parle le député, le ministre s'est conformé fidèlement aux exigences du code d'éthique s'appliquant aux titulaires d'une charge publique.

M. Ouellet: Non.

Des voix: Non.

M. Nielsen: Je le répète depuis dix jours et, si besoin est, je le répèterai encore au cours des dix, vingt et trente prochains jours.

M. Riis: Regardez comme votre nez s'est allongé, Erik.

LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, comme le ministre ne veut pas répondre directement à ma question, je voudrais poser une question au vice-premier ministre.

M. Stevens: Comment pourrais-je être plus direct?

M. Broadbent: Le protocole d'accord conclu par un gouvernement antérieur exigeait l'approbation finale du ministre actuel. C'est le vice-premier ministre qui assume la responsabilité morale de ce genre d'affaire. Ne convient-il pas qu'en pareilles circonstances, un ministre n'aurait pas dû prendre une décision nettement avantageuse pour une société qui a accordé directement un prêt de 2.6 millions de dollars à sa femme?

• (1430)

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Nous en avons déjà parlé, monsieur le Président. Néanmoins, à propos d'obligations morales, le chef du NPD devrait se demander s'il est moral que, sous le couvert de son immunité, hier un des membres de son caucus, ait lancé, sans preuve, de graves accusations contre Magna.